

**Lettre d'information N° 7
6 mars 2024**

Permanences agricoles multi-administrations

Bonjour,

Suite à mes messages précédents, vous trouvez ci-après, pour les semaines à venir, l'organisation **des permanences individuelles** afin de pouvoir répondre aux problématiques spécifiques rencontrées sur vos exploitations.

Ces permanences se tiendront chaque semaine (sans prise de rendez-vous préalable) aux lieux indiqués comme suit :

- **le mardi de 14h00 à 17h00 à la sous-préfecture de Cognac** - Place du Général-de-Gaulle 16100 Cognac

- **le vendredi de 9h30 à 12h30 à la sous-préfecture de Confolens** - Rue Babaud-Lacroze 16500 Confolens

- **le vendredi de 14h00 à 17h00 à la direction départementale des territoires** – 43, rue du docteur Duroselle 16016 Angoulême

Vous en souhaitant une bonne réception.

Cordialement

Le chef de service économie agricole et rurale

Jean-Sébastien SCHAAL

Retrouvez toute nos lettres d'information sur le site internet des services de l'Etat en Charente